



**INSPIR'
ACTION**

—

Programme
Convergence

- Convergence
Charente

Programme Convergence

-

Convergence Charente, porté par Association Régie Urbaine Angoulême

[Charente, Nouvelle Aquitaine]

Rédigée par Natacha Gabriel, CP Santé - Logement

PROBLÉMATIQUE & CONTEXTE

Le [programme Convergence](#), initié en 2012 et déployé depuis juin 2021 à titre expérimental en Charente, est un levier pour lutter contre la grande précarité. Il est destiné aux chantiers d'insertion qui accompagnent des publics très éloignés de l'emploi, cumulant de nombreux freins dans leur retour à l'emploi. Une dynamique globale d'insertion est enclenchée à la fois sur les volets de l'emploi, du logement et de la santé.

En Charente, 5 Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) participent à ce déploiement. Ils emploient environ 150 salarié-es. La question de la santé a été identifiée par les responsables des ACI comme un axe fort de travail qui permettra aux salarié-es une stabilisation de leur situation et un ancrage durable dans leur projet de retour à l'emploi. A cette fin, une chargée de partenariats santé a été recrutée.

OBJECTIFS

- Réduire les inégalités sociales en santé
- Favoriser l'accès aux soins



INSPIR' ACTION

—

Programme
Convergence

- Convergence
Charente

- Fluidifier la continuité des parcours de soins des personnes en grande précarité
- Promouvoir un parcours de santé cohérent et adapté à chacun·e

RACONTEZ VOTRE PROJET...

Le programme Convergence est un renforcement de l'accompagnement déjà existant dans les chantiers d'insertion (Annexe 1).

La mission de la chargée de partenariats Santé est de développer un maillage multi-partenarial et de constituer un réseau « ressources » en santé.

Son rôle se décline de la façon suivante :

- Elle intervient en support des chargé·es d'insertion des chantiers, développe et anime le réseau de partenaires selon les besoins de santé identifiés.
- Informe les chargé·es d'insertion sur les partenariats et opportunités proposés par les partenaires du territoire.
- Anime le collectif des ACI et de leurs équipes (éducateur·rices socio-professionnel·les, chargé·es d'insertion professionnelle (CIP), encadrant·e technique d'insertion (ETI), etc.) autour des problématiques de santé.
- Organise des réunions de mutualisation¹, des rencontres individuelles² sur chaque territoire des ACI.
- Met en place, en fonction des besoins, des actions de prévention à destination des publics en insertion et de formation à destination des professionnel·les de l'insertion.

Le plan d'actions santé s'articule autour de 4 axes : accès aux droits et aux soins ; prévention et promotion de la santé ; santé mentale ; coordonner et informer. Ce plan a donné lieu à une diversité d'actions mises en place durant l'année 2022 : accompagnements individuels, en appui des chargé·es d'insertion (accès aux droits, appui pour trouver des professionnel·les de santé, un·e médecin traitant, etc.) ; création d'un réseau de partenaires

¹ Échanges d'informations, remontées des besoins, temps d'échange de pratiques, rencontres avec des partenaires, etc.

² Rencontres individuelles avec les CIP une fois par mois et sur des situations particulières avec les salarié·es en parcours.



INSPIR' ACTION



Programme
Convergence

- Convergence
Charente

(CPAM, associations de prévention, etc.) ; des actions collectives pour les salarié-es en insertion (prévention du cancer, groupes de paroles) et de formation pour les chargé-es d'insertion (sur les souffrances psychiques, en partenariat avec un hôpital psychiatrique, sur les addictions) (Annexes 2 et 3).

RÉSULTATS & PERSPECTIVES

Par rapport aux objectifs, quels résultats ont été obtenus ?

- De meilleures prises en charge des problématiques santé³.
- Une fluidification de l'accès aux soins et du suivi des parcours de soin.
- Des montées en compétences des professionnel·les, ce qui facilite le repérage des problématiques santé et améliore l'orientation des personnes en insertion vers des services adaptés.

Des conventionnements ont été réalisés avec le Centre Hospitalier Camille Claudel et la CPAM⁴. D'autres conventionnements sont en cours comme : Cap Emploi, Carsat.

Avez-vous observé des effets inattendus ?

Une augmentation des demandes et de la prise en charge santé pour les publics en insertion du fait de l'appui de la chargée de partenariats Santé et de la mise en place des partenariats.

Quelles sont les perspectives de l'action ?

Une poursuite des actions déjà engagées et le maintien de la dynamique sur le territoire de la Charente. Également, de nouveaux partenariats sont en projet, ainsi que des actions à destination des salarié-es en insertion et des professionnel·les (Annexe 4).

Si un autre territoire souhaitait reproduire votre action, quels conseils lui donneriez-vous ?

Le déploiement d'une autre action se fait dans le cadre du programme national Convergence par l'association Convergence France.

³ Notamment des problématiques d'accès aux droits.

⁴ Accès facilité à l'ensemble de leurs services, développement de liens de proximité, identification d'un-e référent-e unique qui peut être sollicité-e sur des situations complexes.



INSPIR' ACTION

Programme
Convergence

- Convergence
Charente

FICHE-IDENTITÉ DE L'ACTION

Porteur de l'action :

Association Régie Urbaine Angoulême

Territoire d'intervention :

Département de la Charente.

Cadre(s) d'intervention politique(s)/politique(s) dans lequel s'inscrit l'action :

Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Public visé :

Salarié-es en situation de grande précarité suivi-es dans le cadre du programme Convergence.

Partenaires opérationnels :

CPAM, Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine département de la Charente (ARS NA), Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC), Centre Hospitalier Camille Claudel, Contrat Local de Santé de la Charente (CLS), Ligue contre le cancer, Addictions France, Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), Instance Régionale d'Éducation et de Promotion Santé (IREPS), Groupements hospitaliers de territoire (GHT) de la Charente, Dispositif Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS), Centre hospitalier de Barbezieux, Maisons de santé, CMP, psychologues libéraux.

Partenaires financiers :

Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), Conseil Départemental de Charente, AG2R.

Précisez la gouvernance de l'action :

Deux comités de pilotage ont lieu chaque année, composés de : Mme la Préfète, DDETSPP, CD Charente, Agence Régionale de Santé, Haut-Commissaire à la lutte contre la pauvreté, Direction des 5 chantiers d'insertion, Direction nationale de Convergence, coordination Convergence Charente (coordinatrice, chargé-es de partenariat Santé, Logement, Emploi).



INSPIR' ACTION

—

Programme
Convergence

- Convergence
Charente

TERRITOIRE

Votre action s'inscrit-elle dans une dynamique territoriale de santé ?

- Un Atelier Santé Ville
- Un contrat local de santé
- Un conseil local de santé mentale
- Autre (précisez : ...)

Le territoire est-il couvert par un contrat de ville ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Si oui, votre action s'inscrit-elle dans le contrat de ville ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

AUTRES RESSOURCES

[Convergence France](#)

[FAS](#)

[ARS Nouvelle Aquitaine](#)

[IREPSNA](#)

[INAE – Nouvelle Aquitaine](#)

CONTACT RÉFÉRENT

Prénom Nom

Natacha Gabriel

Fonction

CP Santé - Logement

Structure

Convergence - ARU

Mail

ngabriel@cvgce.org

Tél



06 95 26 56 69

Mis à jour en février 2023

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Accès aux soins ».

À télécharger ici → <https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/discriminations-et-sante/>

INSPIR' ACTION

—

Programme
Convergence

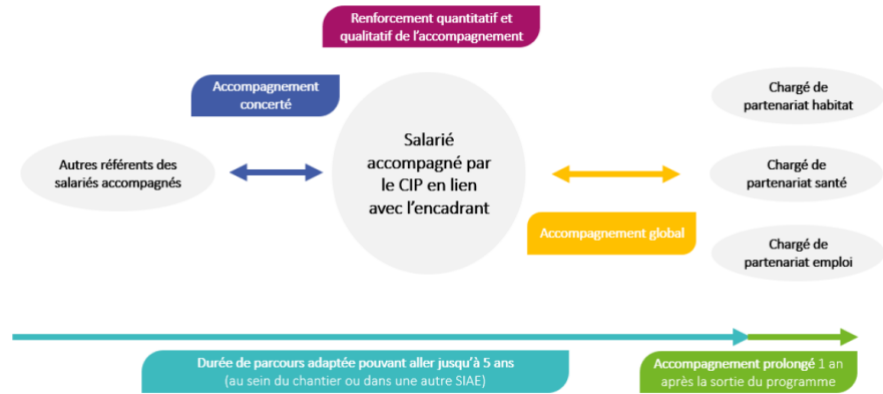
- Convergence
Charente

Annexe 1 – Schéma du programme Convergence

INSPIR'
ACTION

Programme
Convergence

- Convergence
Charente



Annexe 2 – Axes définis en santé et plan d'actions 2021-2022

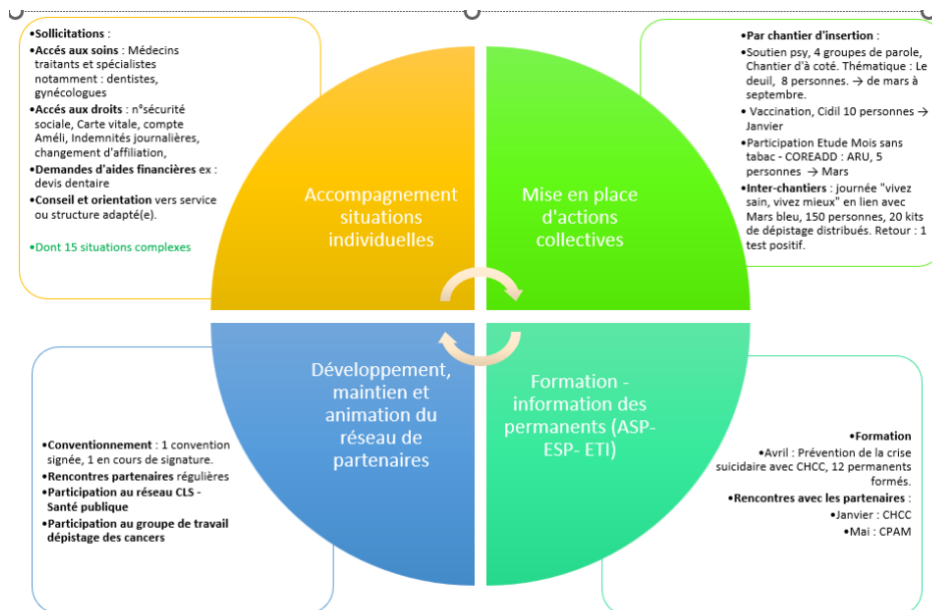
<p>AXE 1 : ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS</p>	<p>Objectif Stratégique Améliorer la prise en charge et l'accès aux soins des publics en grande précarité</p>	<p>Action 1.1 Faciliter l'accès aux droits en santé : affiliation sécurité sociale, Mutuelle Action 1.2 Améliorer l'accès aux soins : - Faciliter l'accès à un médecin traitant - Permettre l'accès à des médecins spécialisés et fluidifier les parcours de santé : Dentistes, gynécologues, dermatologues, ... - Faciliter l'accès à la vaccination : information + temps dédié pour se faire vacciner Action 1.3 : Développer l'accès au bilan de santé</p>
<p>AXE 2 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ</p>	<p>Objectif Stratégique Prévenir les comportements à risque et soutenir le « bien-être » en santé</p>	<p>Action 2.1 Mener des actions de prévention et de réduction des risques liés à la consommation de produits. Action 2.2 Sensibiliser et former les professionnels de 1ere ligne, au repérage des violences intra-familiales et violences faites aux femmes Action 2.3 Mener des actions en santé sexuelle et contraception Action 2.4 Mener des actions « sport-santé » afin de lutter contre la sédentarité Action 2.5 Relayer la communication des campagnes nationales de santé publique et participer à des initiatives locales coordonnées.</p>
<p>AXE 3 : SANTÉ MENTALE</p>	<p>Objectif Stratégique Promouvoir la santé mentale et améliorer la prise en charge</p>	<p>Action 3.1 Sensibiliser et former les professionnels de première ligne au repérage de la souffrance psychique et de la crise suicidaire Action 3.2 Faciliter l'accès à un professionnel de la santé mentale Action 3.3 Améliorer le partenariat avec Camille Claudel pour faciliter l'échange d'informations, les orientations et prises en charge des publics accompagnés et fluidifier les parcours d'insertion.</p>
<p>AXE 4 COORDONNER ET INFORMER</p>	<p>Objectif Stratégique Informier et communiquer auprès des partenaires Convergence</p>	<p>Action 4.1 : Assurer le suivi, l'animation, la coordination et l'évaluation des actions relevant du champ de la santé Action 4.2 : Développer la communication sur les services existants et les actions développées. Action 4.3 : Assurer une veille sur les dispositifs et partenaires de la santé Action 4.4 : Organiser des temps d'information et d'échanges sur la thématique « santé ».</p>

Annexe 3 – Actions mises en place de janvier à juin 2022

INSPIR' ACTION

Programme
Convergence

- Convergence
Charente



Annexe 4 – Actions fin 2022 et 2023

- **Salarié·e·s en parcours et permanent·es:**
- Projet **violences sexuelles et/ou sexistes** (Formation des permanents, sensibilisation public en parcours, lien vers réseau existant)
- Initier des **permanences CSAPA** sur les chantiers
- **Bilans** de santé (salariés en parcours)
- **Estime de soi** et image professionnelle (salariés en parcours)
- Maintenir le lien entre **CMP et psychologues libéraux** (dans le cadre de l'action soutien psy)
- **Formation « addiction »** : 18 permanents formés (en janvier 2023) par France Addictions
- Formation **1^{er} secours en santé mentale**, action financée par Convergence France
- Des actions « **Mois sans Tabac** » et campagnes nationales de **lutte contre le cancer**
- **Coordination.**